



Boissy infos



LE BULLETIN D'INFORMATION DE BOISSY SOUS SAINT YON - SEPTEMBRE 2014

A l'actu

VISITE DU SOUS-PREFET

Le 5 Août, **Mr Ghislain CHATEL**, Sous-préfet, assisté de **Mme SIEBENALER**, Secrétaire Générale, se sont rendus dans notre commune pour une visite de travail. Le Maire a accueilli la délégation préfectorale en compagnie de représentants du conseil municipal. De nombreux sujets ont été abordés dont notamment: la sécurité, l'urbanisme, le scolaire, l'emploi, la réforme territoriale et la nouvelle organisation administrative.

NETTOYAGE DES CHEMINS RURAUX

Samedi 13 Septembre-RDV 9h parking de la Hallebardière pour le nettoyage des chemins ruraux. Nous vous attendons nombreux pour cette opération éco-citoyenne.

INFO CAF

Vous êtes allocataire, vous remplissez les conditions requises et vous avez déclaré vos revenus, l'allocation de rentrée scolaire 2014 est automatiquement versée sur votre compte pour les enfants de 6 à 16 ans. Renseignements en mairie ou sur le site de la Caf www.caf.fr.

FACEBOOK / SITE INTERNET

Suivez l'actualité de votre commune, sur :



[Boissy-ssy](https://www.facebook.com/Boissy-ssy)



www.boissy-ssy.fr

A la Une

CITOYENNETE, SOLIDARITE, VIGILANCE : NOTRE SECURITE

Le Vendredi **26 Septembre** à 20h30, Salle Pablo NERUDA au complexe du JEU DE PAUME, se tiendra sous la présidence de Monsieur **Ghislain CHATEL**, Sous-préfet, Représentant Monsieur le **Préfet de l'ESSONNE**, de la **Gendarmerie Nationale**, et du **Conseil Municipal** de Boissy-sous-Saint-Yon, la réunion d'installation du concept « **VOISINS VIGILANTS** » ou « **PARTICIPATION CITOYENNE** ».

Il consiste en l'installation d'une chaîne de vigilance et de diffusion d'informations améliorant la prévention de proximité pour tous les habitants et facilitant l'échange de renseignements entre la population et les forces de sécurité.

Un voisin vigilant ne surveille pas, il ne remplace pas les forces de l'ordre. Il signale des événements suspects (véhicule douteux, perception de cris ou bruits anormaux, activités suspectes, fenêtres ou portes anormalement ouvertes, départ de feux ou absence de signe de présence chez une personne seule ou vulnérable etc...) en appelant la **Mairie** (numéro d'**Astreinte**) ou en avertissant la **Gendarmerie Nationale** (le 17). Ce concept exclut totalement les rondes citoyennes ou patrouilles civiles composées d'habitants. Il repose surtout sur la vigilance et l'information transmise à la Gendarmerie afin d'améliorer la réactivité dans ses missions quotidiennes.



Ce système largement éprouvé en ESSONNE et aux résultats probants est encouragé par les pouvoirs publics.

Les communes de l'Essonne ayant adopté cette organisation ont noté une diminution de près de 30 à 40 % des actes de délinquance. Alors pourquoi s'en priver puisqu'il n'a pas de coût de fonctionnement et démontre une augmentation de la sécurité.

Cette réunion se divisera en deux parties :

- Présentation d'une vidéo explicative du mode de fonctionnement réalisée par la Gendarmerie Nationale, puis
- Echanges, questions, interrogations auprès des représentants de la Gendarmerie Nationale, du Sous-préfet sur le sujet de la Sécurité, avec la participation de communes essoniennes ayant déjà adopté ce concept pour vous donner des exemples concrets.

Venez nombreux et n'hésitez pas à poser toutes les questions souhaitées. Votre participation est le gage d'une réussite pour nous tous, Buxéennes et Buxéens.



Cadre de vie

URBANISME, SÉCURITÉ, SÛRETÉ

URBANISME RAPPEL

Permanence du service urbanisme à la Mairie le Jeudi 4 Septembre jusqu'à 19h30.

LA POSTE

Le bureau de poste restera bien présent à Boissy. Après des réunions avec les responsables départementaux et locaux, un démenti a été officiellement objecté sur la rumeur de son départ.

Des aménagements simples ont été sollicités pour faciliter l'accès. Les deux emplacements automobiles réservés « Poste » sur la chaussée et matérialisés par des lignes jaunes, sont dédiés dorénavant au stationnement exclusif des usagers du bureau de Poste. La durée maximale du stationnement sera limitée à quinze minutes. L'implantation d'un panneau réglementant le stationnement et un marquage au sol seront effectués courant du mois de Septembre. Une procédure de contravention au stationnement a été validée en Préfecture afin de rendre la mesure effective. En dehors des heures d'ouverture, le stationnement sera libre sous réserve du respect strict de cette disposition.

CIRCULATION BUXEENNE

Des ralentisseurs ont été installés, à titre expérimental, rue Pasteur à hauteur de l'arrêt Fontaine St Lubin et du centre commercial, sur requête de nombreux habitants de Boissy et d'un constat dressé par les autorités administratives alertées sur la vitesse excessive de circulation des automobiles sur les voies de la commune. Le 16 Septembre, une mission d'expertise dirigée par deux chargés de mission Transport et Circulation du Conseil Général de l'Essonne se rendront à BOISSY pour finaliser les conclusions et proposer les différentes solutions possibles. Compte tenu des coûts d'investissements, une priorisation des opérations recommandées par cette étude sera établie. Celle-ci vous sera communiquée dès réception. Les deux réunions publiques de quartier déjà tenues sur ces questions ont produit des conclusions très bénéfiques versées à cette étude. Un maillage complet de Boissy sera réalisé sous cette forme au cours des prochains mois et aucune zone ne sera oubliée.

ENVIRONNEMENT

CHEMINS DES BOIS DE BOISSY

Appel aux volontaires pour le prochain nettoyage des chemins ruraux de Boissy. Le rendez-vous est fixé le 13 Septembre prochain. Cette manifestation sera clôturée par le verre de l'amitié à la Grange aux Anneaux où une surprise sera remise à chaque enfant ayant participé. Le Conseil Général est également partenaire pour nous fournir les gants et sacs poubelles. Inscription en Mairie au : 01.64.91.92.93.



Vie sociale

PETITE ENFANCE, AFFAIRES SCOLAIRES

ECOLE FONTAINE SAINT LUBIN

Rentrée scolaire le Mardi 2 Septembre à 8h30. Les fournitures scolaires sont offertes sauf le cartable, les trousse, feutres et crayons de couleur.



NOUVEAUTÉS !

- L'étude (aide aux leçons) est ouverte aux CE1 et débutera le lundi 8 Septembre.
- Un nouveau goûter frais et équilibré réglera vos enfants après 16h30 au CLE.

MATERNELLE : la présence de votre enfant est plus qu'indispensable le jour de la rentrée ainsi que toute la semaine de la rentrée dans la mesure où l'ouverture de la 7ème classe se fera sur un comptage des élèves présents par le directeur d'Académie.

Le regroupement des deux écoles maternelles sera effectif pour la rentrée.



Parents, pensez à vous présenter en Mairie avant le 15 Octobre pour le calcul de votre nouveau quotient familial et déposer la fiche de renseignements complétée, téléchargeable sur le site internet. Merci et bonne rentrée à tous.

DECLARATION DES ENFANTS NON SCOLARISES

Si vous avez fait le choix de ne pas scolariser votre enfant, vous devez venir en Mairie faire une déclaration.

HALTE GARDERIE

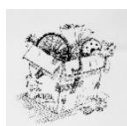
Réouverture le Mardi 2 Septembre.
Renseignements : 01.64.91.35.22

JEUNESSE, ASSOCIATIONS, CULTURE

FESTIVAL ILE-DE-FRANCE

Dans le cadre du Festival Ile-de-France, « une veillée Irlandaise » aura lieu le Samedi 20 Septembre à 20h30 à la Ferme d'Avrainville. Tarif 13€ pour les habitants de la CCA uniquement sur réservation au 01.58.71.01.01. Avant le concert, différentes animations vous seront proposées, notamment une randonnée de 15h à 18h30 avec un départ du Moulin des Muses de Breuillet en passant par l'Eglise St Thomas Becket, la butte de St Yon et sa chapelle. Réservation obligatoire au 01.58.71.01.01 ou www.festival-idf.fr

VIDE GRENIER



Le Dimanche 21 Septembre un vide-grenier aura lieu à St Yon. Pour les inscriptions se présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Lors de cette journée, seront également proposés : tournoi de pétanque, concours de dessin, concours de gâteaux.

TENNIS-CLUB BUXEEN

Samedi 6 Septembre à partir de 12h, après-midi festive et « portes ouvertes/tests » au club-house. Inscriptions saison 2014/2015 de 12h à 17h. La pluie nous a fait annuler la journée de fin d'année du 28 juin, nous la remplaçons par une ½ journée avec barbecue (si le temps le permet). Adhérents et éventuels futurs adhérents, venez lors de cet après-midi de rencontre tester votre niveau. Pour les anciens adhérents, n'oubliez pas de rapporter vos badges + clefs pour remboursement caution (10€ par badge muni de la clef). Si vous souhaitez prendre des cours délivrés par nos enseignants, il est préférable de vous inscrire dès le 6 ou 7 Septembre. Dimanche 7 – Suite des inscriptions pour la saison lors du Forum des associations. Samedi 13 – Suite des inscriptions au club-house de 17h à 19h.

ASSOCIATION DES SENIORS

L'ASSOCIATION DES SENIORS vous propose le Mardi 16 Septembre prochain, une ballade dans la vallée du Loir en train touristique et en musique. Date limite des réservations : 9 Septembre. Pour le départ, rendez-vous à 7h devant la pharmacie.

ASSOCIATION MYCOLOGIQUE BUXEENNE

Il est possible de trouver des champignons sauvages toute l'année mais il est indéniable que les mois de Septembre, Octobre et Novembre offrent aux promeneurs la plus grande diversité de champignons comestibles mais aussi toxiques et même mortels.

Apprenez à reconnaître les champignons en participant aux sorties de notre association le samedi dans les bois et/ou en venant les découvrir le lundi à partir de 20h30 au foyer Jean Jaurès.

Ne consommez jamais un champignon que vous n'avez pas identifié avec une totale certitude.

Pour tous renseignements : <http://www.champi-myco.fr> ou 06 85 19 75 34.

ABAI

L'ABAI vous invite au 23ème Marché de Noël Artisanal le dimanche 30 Novembre au complexe du Jeu de Paume, salle Marc Alexandre de 9h à 18h. Inscriptions dès maintenant, blog : <http://jumelageboissysoussaintyon.blogspot.fr/> courriel : abaiboissy@hotmail.fr.



D'autre part, dans le cadre du jumelage avec l'Angleterre, nous recherchons une famille française pour s'associer à une famille de Colney Heath. Renseignements par courriel.

AMICALE BOULISTE BUXEENNE

Les licenciés de l'Essonne de 55 ans et plus pourront se retrouver pour la 2ème fois, sur le terrain de pétanque de Boissy, le Mardi 30 Septembre prochain à partir de 13h30 pour un concours vétérans.

ASSOCIATION EUROPEENNE DES FEMMES

Les cours de langue vous intéressent alors vous pourrez vous inscrire lors du forum des Associations du 7 Septembre prochain où nous serons présents. Renseignements : 06 76 87 36 02 ou par mail : inscriptions.e2r@gmail.com

EVASION

Jeudi 4 Septembre réunion préparatoire au voyage à Madrid à 14h à la Grange aux Anneaux
Lundi 15 voyage au ROYAUMONT ECOUEN – Trajet en autocar inscription urgente dès maintenant ou lors du Forum des associations où nous vous attendons nombreux.

UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE

Université du Temps Libre Essonne (UTL) organise sa journée « portes ouvertes » le Jeudi 18 Septembre à 14h30 sur place à Evry. Renseignements : 01.69.47.78.26.

INFOS +

LE SIVOA VOUS INFORME

LES LINGETTES NE FONT PAS BON MENAGE AVEC LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT !

Les lingettes pratiques au quotidien, elles servent aussi bien pour bébé que pour nettoyer les sols ! Problème : elles sont résistantes car constituées de fibres tissées. A usage unique, on les utilise puis on les jette...mais où ? Par facilité, dans les toilettes...elles rejoignent ainsi le collecteur d'eaux usées avant d'atteindre la station d'épuration. Ce qu'il faut savoir c'est qu'elles ne se dissolvent pas une fois mélangées aux eaux usées même si, pour certaines, les fibres sont biodégradables. Conséquences : une fois dans les collecteurs d'eaux usées, associées à la graisse et aux éléments solides, elles s'enroulent les unes autour des autres et forment des amas de fibres qui ralentissent l'écoulement des eaux usées dans les canalisations, voire obstruent totalement les réseaux d'assainissement ! Les lingettes se retrouvent aussi dans les stations de pompage entraînant des dysfonctionnements de ces équipements qui ne sont pas conçus pour évacuer ce genre de déchets.

Alors, où doit-on les jeter après utilisation ? Dans la poubelle, comme les autres déchets. Elles seront ainsi prises en charge par la filière de collecte et de traitement des déchets.

Aidez-nous à préserver les réseaux d'assainissement et à ne pas perturber le fonctionnement des stations de pompage. Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes !

Agenda

MARDI 02

ECOLE FONTAINE SAINT LUBIN

Rentrée des élèves des écoles maternelle et élémentaire

JEUDI 04

PERMANENCE URBANISME

Jusqu'à 19h30 en Mairie

EVASION

Réunion préparatoire au voyage à Madrid à 14h à la Grange aux Anneaux

VENDREDI 05

ECOLE DE MUSIQUE

Inscriptions au Foyer J.Jaurès de 17h à 20h

SAMEDI 06

TENNIS-CLUB-BUXEEN

Inscriptions saison 2014/2015 au club-house de 12h à 17h.

DIMANCHE 07

FORUM DES ASSOCIATIONS

COMPLEXE DU JEU DE PAUME

Salle Marc Alexandre 10h-18h

VENDREDI 12

ECOLE DE MUSIQUE

Inscriptions au Foyer J.Jaurès de 17h à 20h

SAMEDI 13

NETTOYAGE DES CHEMINS RURAUX

RDV 9h parking de la Hallebardière

DIMANCHE 14

TROC DE LIVRES

RDV 10h à la bibliothèque

LUNDI 15

EVASION

Voyage au ROYAUMONT ECOUEN

MARDI 16

ASSOCIATION DES SENIORS

Ballade dans la vallée du Loir

JEUDI 18

UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE

Journée « portes ouvertes » à 14h30 sur place à Evry

SAMEDI 20

FESTIVAL ILE-DE-FRANCE

Voir détail rubrique jeunesse, associations, culture

DIMANCHE 21

VIDE GRENIER

A Saint YON

VENDREDI 26

VOISINS VIGILANTS

Salle Pablo Neruda à 20h30 réunion d'installation

DIMANCHE 28

MARCHE CREATIF-CREA BOISSY

RDV au COMPLEXE DU JEU DE PAUME de 10h à 18h

MARDI 30

MAIRIE

CONSEIL MUNICIPAL 20H30 A LA GRANGE AUX ANNEAUX

AMICALE BOULISTE BUXEENNE

6 Concours vétérans à 13h30 sur le terrain de pétanque au COMPLEXE DU JEU DE PAUME

Infos pratiques

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Michel POUZOL, Député de l'Essonne, vous rappelle que sa permanence parlementaire située au 31 rue St Pierre à Dourdan est ouverte au public le Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, le Jeudi de 10h à 12h30 et 14h à 19h et le Vendredi de 10h à 13h. Vous pouvez également contacter son collaborateur Yoann Simboiselle au 06.83.51.29.53.

En tant que conseiller général délégué au sport, vous pouvez lui adresser votre correspondance au Conseil Général boulevard de France à Evry ou par mail sur mpouzol@c91.fr ou contacter son assistante au 01 60 91 31 29.

LOI ALUR- RAPPEL REGLES DE CONSTRUCTION ET D'AUTORISATION

De nombreux manquements au respect des règles de construction et d'autorisation au regard de l'Urbanisme ont été constatés sur le territoire de Boissy. Nous vous rappelons que pour tout projet, il est impératif de solliciter soit une D.P. (Déclaration Préalable) pour une clôture, un ravalement de façade, y compris un changement de couleur, une nouvelle ouverture, ou un P.C. (Permis de Construire) auprès du service Urbanisme en Mairie. En cas de questionnement, n'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés entre le 1er Septembre et le 31 Décembre 1998 doivent se présenter en Mairie, à la date de leur anniversaire, afin d'effectuer les formalités de recensement. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité du mineur ainsi qu'un justificatif de domicile.

PHARMACIES DE GARDE*

DIMANCHE 07

EGLY : DAIX / NAUDIN

☎ 01.64.90.21.31

ITTEVILLE : LE HOUEROU

☎ 01.64.93.15.62

DIMANCHE 14

ST GERMAIN LES ARPAJON : GANDOLPHE

☎ 01.60.84.09.79

ITTEVILLE : PAROLINI

☎ 01.64.93.10.25

DIMANCHE 21

EGLY : DAMBRINE

☎ 01.64.90.27.76

LARDY : BOURGOIN

☎ 01.69.27.40.24



DIMANCHE 28

LEUVILLE SUR ORGE : MICHELS

☎ 01.60.84.22.56

BOISSY /S/ST YON : PHARMACIE

DE BOISSY

☎ 01.60.82.05.96

*Sous réserve de modifications de dernière minute

